

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion en ligne de la CLDR, le 17/11/2020

Réf. : FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20201117 GT projets lots 2 et 3 social\Fauvillers 20201117 PV CLDR projets lots 2 3 social.docx

Participants

CLDR : 13 participants et 1 excusé (voir liste en annexe)

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

Ordre du jour

1. Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 - Social, culture et santé
2. Divers
 - Évaluation de la CLDR sur l'ODR
 - Organisation de la suite de l'opération de développement rural (ODR)

La FRW accueille les participants et explique les modes de fonctionnement de la plateforme (caméra, micro, prise de parole, ...). En raison des conditions sanitaires, quatre ateliers virtuels sont organisés afin de finaliser les différentes fiches des lots 2 et 3.

Ce premier atelier a pour but de finaliser les 10 fiches-projets des lots 2 et 3 relatives aux **services, à la culture et à la santé**

En résumé,

Pilier	Lot 1		Lot 2		Lot 3		Total		
	matériel	immatériel	matériel	immatériel	matériel	immatériel	matériel	immatériel	
Social	2	2	1	3	3	3	6	8	14
Environnemental	1	0	7	5	4	1	12	6	18
Economique	0	2	0	3	3	5	3	10	13
Total	3	4	8	11	10	9	21	24	45
	7		19		19		45		

Au fil du temps, certains projets pourraient être réalisés avant la programmation prévue, en fonction des opportunités qui apparaîtront.

- Pour rappel, les projets du lot 1 sont prioritaires et à réaliser dans les 3 ans. Ils font l'objet d'une fiche fouillée, accompagnée d'une estimation et d'esquisses.
- Les projets du lot 2 sont à concrétiser dans les 3 à 6 ans. Ils sont présentés par une fiche détaillée, sans estimation ni esquisse.
- Pour les projets du lot 3, à mettre en œuvre dans les 6 à 10 ans, la fiche comporte uniquement la description du projet, sa justification et le lien à la stratégie du PCDR.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
semois@frw.be - www.frw.be

Finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3 - Social, culture et santé

La FRW présente les fiches-projets des lots 2 et 3 relatives aux **services, à la culture et à la santé**. À ce stade, il importe de préciser la description, la justification, le lien à la stratégie du PCDR et les porteurs du projet. Pour les projets du lot 2, l'impact sur le développement durable et les indicateurs d'évaluation seront proposés par l'auteur et validés par la CLDR lors d'une prochaine réunion.

Les fiches abordées ce soir sont :

- L2) Elargissement de l'offre de services pour les aînés / IM
- L3) Développement de l'apprentissage des langues sur la commune / IM
- L2) Mise en place d'une démarche de Commune en santé / IM
- L3) Création de logements adaptés pour jeunes et aînés
- L3) Création d'une démarche en faveur du logement alternatif ou adapté / IM
- L2) Développement des pratiques sportives sur le territoire communal / IM
- L2) Créer des PISQ ou des terrains multisport (couvert) - inclus dans espace de convivialité à Strainchamps
- L3) Création d'un skate park à Fauvillers
- L3) Rénovation de la maison de village de Menufontaine
- L3) Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale / IM

Chaque fiche est passée en revue. Tous les éléments présentés sont retenus. La CLDR émet des remarques sur certains.

Elargissement de l'offre de services pour les aînés - Projet immatériel du lot 2

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

> 1.1. Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire

Lien avec le PST

Etre une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Assurer le bien-être des aînés.

Description <ul style="list-style-type: none">- développer des services (courses, bricolage - CCCA, repas,...)- organiser un service bénévole de visites à domicile (Antenne Solidarité)- élargir l'accueil de jour (MAC) → enquête auprès des aînés- donner un second souffle au CCCA- organiser des activités pour les aînés (thé dansant)- éditer un livret reprenant les services existants, en collaboration avec <u>Martelange</u> → fait ?- diffuser l'information sur la rénovation et l'adaptabilité des logements	Justification <ul style="list-style-type: none">- Favoriser le maintien à domicile- Informer- Organiser des activités
	Porteurs <ul style="list-style-type: none">- Commune, service logement- CPAS- PCS- CLDR- CCCA- Croix-Rouge- Associations

Réactions de la CLDR sur différents points

- Développer des services :
 - Services « courses » : avec le confinement, de nombreux magasins assurent les livraisons. L'enjeu se situe plus au niveau de l'accès à internet et de l'accompagnement à l'utilisation de l'ordinateur (service d'aide à la commande sur internet, banque en ligne,...). Le PCS organise déjà des cours d'initiation à l'informatique.
 - Monsieur Bricolage : craintes au niveau juridique (concurrence). Cela est-il possible via les titres-services ? Sur Fauvillers, seule l'ALE fonctionne. Il serait préférable de mettre en place un système d'entraide entre voisins pour tisser des liens.
 - Les offres/demandes de services pourraient passer par une plateforme numérique de solidarité similaire à celle mise en place dans le cadre du COVID (Give a Day) ou/et via la page Facebook « Fauvillers ma commune ». Attention : enjeu d'accès à l'informatique (fracture numérique).
 - Repas : la confection et la livraison de repas pourront se faire à partir du hall relais agricole de Bastogne. Les repas seraient accessibles aux écoles, à la MAC,...
 - Le CCCA pourrait sonder les aînés pour identifier leurs besoins (comme cela avait été fait par la CLDR auparavant) ; des activités/services pourraient voir le jour en fonction des résultats.
- Les visites à domicile se font déjà par Antenne solidarité ; elles permettent de recréer du lien dans les villages et de rompre l'isolement.
- Donner un second souffle au CCCA → Son besoin est plutôt de gagner de nouveaux adhérents.
- Le livret sur les services devrait être relancé fréquemment pour la bonne circulation de l'information.
- Organiser des activités pour les aînés :
 - Pousser les associations à proposer des activités « aînés friendly », par l'intermédiaire du CCCA.
 - Activités sportives organisées avec Énéo
 - Organiser des activités intergénérationnelles
 - Aménager des espaces de jeux et de convivialité intergénérationnels.
 - Organiser un Salon des aînés ou des aidants proches en collaboration avec d'autres communes, qui informerait les aînés sur les activités ou les services disponibles. Ou favoriser la mobilité vers les événements de ce type sur les communes voisines.
- Infos sur l'adaptation des logements → Des ergothérapeutes des mutuelles peuvent donner des conseils sur l'adaptation du domicile ; de plus, il existe des aides via les mutuelles.
- Ville Amie des Aînés (WADA) : lancer cette démarche avec le CCCA afin d'améliorer leur qualité de vie par un plan d'actions transversal.

Développement de l'apprentissage des langues sur la commune

– projet immatériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

> 1.1. Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire

Description

- Organiser des cours du soir de langues pour adultes → enseignement de promotion sociale à Bastogne : mobilité ; → PCS, pour aînés ?
- Tables de conversation → Geneviève ?
- Organiser des stages linguistiques
- Adapter les pédagogies dans les écoles communales : classe d'immersion dans un implantation; cours de langue avant la 5^{ème} primaire
- Proposer des cours de langues dans les écoles maternelles

Justification

- Développer l'apprentissage des langues sur la commune (anglais, allemand, luxembourgeois)
- Trouver un emploi
- Renforcer l'attractivité des écoles

Porteurs

- Commune
- Écoles
- PCS

Réactions de la CLDR sur différents points

- Organiser des cours du soir de préférence sur le territoire communal, ou avec Martelage en organisant la mobilité car certains habitants n'ont pas de moyen de déplacement (via le PCS).
- Des tables de conversation en anglais sont organisées tous les 15 jours par Geneviève Mariscal en journée à Martelage (4 personnes inscrites). Une seule demande pour des cours en soirée a été introduite et est en attente actuellement.
- Dans les différentes implantations scolaires, des cours d'anglais sont prodigués aux élèves à partir de la 3^{ème} primaire. (Ces cours sont obligatoires et habituellement compris dans le programme scolaire dès la 5^{ème} primaire.) Il est également possible de suivre un cours d'anglais dans le cadre de l'accueil extrascolaire à partir de la 3^{ème} maternelle.
- Regret de ne pas avoir de cours de néerlandais, qui est une des langues nationales, au programme ou en option. Ni d'allemand.

Mise en place d'une démarche de Commune en santé – projet immatériel du lot 2

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e) > 1.2. Mener des actions préventives en faveur de la santé

Lien avec le PST

Etre une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Etre une commune santé

Description	Justification
<ul style="list-style-type: none">- Obtenir le label « commune en santé »- Encourager l'alimentation saine → hall agricole avec Bastogne; cantines bio- Proposer du lait, de la soupe dans les écoles- Favoriser la pratique du sport- <u>RAvel</u> : aménager des étapes de parcours santé sur le Ravel- Favoriser les partenariats public/privé dans le domaine de la santé- Développer un réseau de bénévoles de premiers secours- Installer des défibrillateurs accessibles 24/24 des 2 côtés de la N4- Développer la livraison de médicaments- Sensibiliser à l'effet nocif des ondes sur la santé- Limiter les pesticides	<ul style="list-style-type: none">- Taux de couverture de médecins généralistes- Maison médicale- Permanence ONE- Commune en santé- Services médicaux d'urgence
	Porteurs
	<ul style="list-style-type: none">- Commune / PCS- Maison médicale / <u>Professionnels</u> de la santé- Mutuelles- CLDR- Producteurs locaux- Associations- <u>Adeps</u>

Réactions de la CLDR sur différents points

- Ajouter :
 - Créer des potagers partagés
 - Sensibiliser aux déplacements lents
 - Je cours / je marche / je roule pour ma forme
 - Organisation par Énéo d'une journée d'initiation aux sports (innovants) à partir de 50 ans
 - Organisation d'une journée « portes ouvertes » des clubs sportifs
- Livraison de médicaments : à supprimer car pas nécessaire. Utiliser l'entraide entre voisins (plateforme solidaire). Crainte exprimée : le bâtiment de la pharmacie à Martelage est à vendre. La Commune précise qu'elle ne devrait pas disparaître (engagement du groupe Multipharma).
- Effet nocif des ondes : débat de la 5G.
- Beaucoup de services et d'actions sont déjà existants via la Maison médicale ou les mutuelles.

Création de logements adaptés pour jeunes et âgés – projet matériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e) > 1.3. Favoriser l'accès au logement

Lien avec le PST

- Etre une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Assurer le bien-être des âgés
- Etre une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Etre une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous

Description

- Créer des logements tremplins
- Créer des logements intergénérationnels
- Créer des logements adaptés pour âgés
- Créer un habitat groupé pour âgés

Justification

- Favoriser l'installation des jeunes sur la commune
- Disposer de logements adaptés
- Permettre aux âgés de rester au village
- Adapter le logement à l'évolution des besoins

Porteurs

- Commune
- Partenariat public/privé

Réactions de la CLDR sur différents points

- Pour créer de l'habitat groupé, il faut un site important pouvant accueillir au moins 5 cellules familiales ; pour que cela fonctionne au mieux, il faut varier les habitants. Cela pourrait s'envisager dans d'anciens sites industriels ou éventuellement à l'Eldo.
- En ce qui concerne les âgés, cet habitat groupé pourrait s'envisager comme un ensemble de maisonnettes adaptées (exemple de Musson), avec des espaces communs – une salle, des abords,...
- Il faudrait interroger les âgés dans l'enquête quant à leurs besoins ou envies concernant le logement (maisonnettes, logements intergénérationnels, habitat groupé, ...).
- Vu l'évolution du foncier, il est important de prévoir des logements tremplins ou pour âgés.

Création d'une démarche en faveur du logement alternatif ou adapté

– projet immatériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e) > 1.3. Favoriser l'accès au logement

Lien avec le PST

- Être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Assurer le bien-être des âgés
- Être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés - Etre une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous

Description

- Prendre des mesures sur les logements inoccupés depuis plus de 2 ans : faire réagir les propriétaires et taxer les bâtiments vides. → se fait
- Développer la réflexion autour de la notion de Tiny House (petite maison) / containers à l'arrière des maisons
- Habitat léger : Autoriser les yourtes, caravanes et autres habitats légers

Justification

- Adapter la politique communale à l'évolution des besoins
- Permettre à chacun de se loger à moindre coût
- Utiliser une surface moindre afin de préserver les sols et l'environnement

Porteurs

- Commune
- Partenariat public/privé
- Promoteurs privés

Réactions de la CLDR sur différents points

- La Commune a demandé à la CCATM de travailler à un règlement sur l'habitat léger/alternatif (il n'existe pas encore de réglementation à l'échelle wallonne)
- Tiny house ou principe de vivre dans des plus petits espaces. → implique une démarche personnelle
- Intégrer cette réflexion dans la conception des logements communaux : habitat modulable aux différents âges de la vie (mûrs déplaçables)

Développement des pratiques sportives sur le territoire communal

– projet immatériel du lot 2

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants.

> 2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture

Description

- Favoriser les collaborations avec les centres sportifs de Martelange et Léglise, tout en envisageant la mobilité vers ces endroits. → fait avec Martelange
- Améliorer et pérenniser les structures et infrastructures de football existantes dans les communes voisines (soutien communal au club de Witry).
- Améliorer la circulation de l'information sur les initiatives existantes.
- Varier les activités sportives et culturelles lors des plaines estivales.
- Organiser des cours de sports dans les locaux communaux qui s'y prêtent.
- Favoriser la création de clubs sportifs.

Justification

- Promouvoir un esprit sportif sur la commune
- Susciter la fierté de soutenir un club local.
- Peu de terrains de sport sur la commune
- Favoriser la santé
- Renforcer la cohésion sociale

Porteurs

- Commune
- ATL
- Associations
- Mutuelles

Réactions de la CLDR sur différents points

- Continuer à favoriser les collaborations avec Martelange (pour le centre sportif et éventuellement aussi au niveau du foot ?) et Léglise (club de foot Menufontaine-Witry) et faciliter la mobilité vers les activités sportives en particulier extra-communales.
- Communication autour des initiatives existantes :
 - Organiser une journée « portes ouvertes » pour les clubs sportifs de la commune
 - Flyer toutes-boîtes distribué + relais dans le bulletin communal et les réseaux sociaux
- Les activités lors des plaines sont déjà variées → à supprimer.

- Des cours de sport sont déjà organisés dans les locaux communaux (ex : Strainchamps / Ferme Simon).
→ Faire la publicité des locaux disponibles pour susciter la création de clubs. Attention : il est difficile de trouver des bénévoles
- Promouvoir le vélo électrique qui permet de toucher les moins sportifs → initiation (rejoint la fiche sur les Aînés/Santé/Mobilité) → achat groupé
- Soutenir les clubs sportifs locaux, en leur apportant des moyens logistiques pour les événements.

Créer des PISQ ou des terrains multisport (couverts) – projet matériel du lot 2

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants.

> 2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture

Description

- Créer des zones sportives sur la commune et les relier aux espaces de convivialité
- À Hotte, aux Basses Vannes – terrain multisports couvert → Inclus dans l'espace de convivialité à Strainchamps, le long du Ravel
- À Honville - plaine de jeux avec espace sportif – basket, goals → rue du Moulin
- À Sainlez – espace sportif → près de l'école
- Une infrastructure centrale à Fauvillers est le plus important.
- Aménager une plaine de jeux à Hollange (Maison de village), Menufontaine (Maison de village), Wisembach.

Justification

- Promouvoir un esprit sportif sur la commune.
- Peu de terrains de sport sur la commune
- Éléments complémentaires pour obliger les gens à se déplacer entre les villages et mieux se connaître (cohésion sociale)

Porteurs

- Commune
- PCS
- Associations

Réactions de la CLDR sur différents points

- Sont inclus dans l'espace de convivialité à Strainchamps, près du Ravel : un espace de convivialité, un Skatepark, un parking pour motor-home, une infrastructure sportive.
- Au centre de Hollange, au carrefour entre les rues du Montet, du Tilleul et Le Vâ (domaine communal public et privé - 148B/2) : dossier à la signature du Ministre pour la création d'un terrain multisports, d'un kiosque pour pique-nique, d'une plaine de jeux avec toboggan et balançoire.
- Tintange : dossier de plaine de jeux prêt, qui sera lancé une fois Hollange terminé
- Au parcours santé à Oisefagne, ajouter un circuit permanent de bornes d'orientation (sur cartes)
- Honville, rue du Moulin → trop pentu. Il faut revoir la localisation
- Sainlez, rue du Monument : prendre contact avec le propriétaire voisin pour cession/achat d'une partie du terrain afin d'y aménager une aire de sports et jeux, accessible au village et à l'école.
- Pas de hall sportif communal à Fauvillers. Eventuellement une petite aire sportive au centre, mais la plaine de jeux existante est déjà très bien.
- Hollange / Menufontaine / Wisembach → réel besoin de plaines de jeux / petites aires sportives près des maisons de village - localisation à préciser pour Wisembach
- Ajouter la fiche « Création d'un skate park à Fauvillers - lot 3 » à cette fiche-projet.

Création d'un skate park à Fauvillers – projet matériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants.

> 2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture

Description
- Aménager un skate park



Justification
- Promouvoir un esprit sportif sur la commune.
- Peu de terrains de sport sur la commune.
- Activités pour les jeunes.
- Cohésion sociale

Porteurs
- Commune
- Conseil Communal des Jeunes
- Associations

Réactions de la CLDR sur différents points

- À glisser dans la fiche-projet « Créer des PISQ ou des terrains multisport (couverts) – lot 2 »
- Ce projet pourrait être mis en œuvre par le Conseil communal des Jeunes.

Rénovation de la maison de village de Menufontaine – projet matériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants.

> 2.2. Créer des coopérations au sein du milieu associatif

Lien avec le PST

- Etre une commune proche des citoyens et ouverte sur le monde, attentive à développer les collaborations et à lutter contre les discriminations - Etre une commune proche des citoyens et suscitant leur participation
- Etre une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé - Optimiser les performances énergétiques des bâtiments communaux

Description
- Ravalier la façade
- Mieux isoler le bâtiment
- Revoir le chauffage



Porteurs
- Commune
- Associations

Justification
- Soutenir la dynamique associative
- Entretien le patrimoine communal.
- Favoriser la cohésion sociale



Réactions de la CLDR sur différents points

- La Commune a profité de la rénovation du logement pour installer un nouveau chauffage et changer les châssis.
- Le bâtiment en l'état fonctionne bien, mais quelques aménagements sont à prévoir en plus de ce qui est mentionné :
 - Aménager le préau
 - Toilettes extérieures

- Problème d'humidité à régler
- Aménager les abords – la cour – et stabiliser le mur d'enceinte
- Structurer le parking
- Electricité ? Toiture ? ...

Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale – projet immatériel du lot 3

Lien avec la stratégie du PCDR

Objectif du pilier social

2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants.

> 2.3. Mettre en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication

Lien avec le PST

- Être une commune proche des citoyens et ouverte au monde, attentive à développer les collaborations et à lutter contre les discriminations
- Être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés

<p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'organisation d'événements à un point central de la commune. - Éditer une brochure d'accueil pour les nouveaux arrivants - Organiser l'accueil des nouveaux habitants et rédiger une charte « voisins solidaires » - Créer un événement annuel pour favoriser le contact entre villages - Créer des fours à pain/à pizza - Encourager la désignation de délégués de village - Utiliser une partie des églises pour la convivialité - Organiser des balades thématiques - Faire des sensibilisations scolaires sur les projets de solidarité - Organiser des échanges de connaissances entre générations - Encourager les initiatives du PCS. 	<p>Justification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence d'une identité communale - Donner envie de s'impliquer dans les mouvements associatifs - Créer un lien affectif avec le territoire - Renforcer la cohésion sociale - PCS
	<p>Porteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune - PCS - CLDR - Écoles - Antenne Solidarité - Associations

Réactions de la CLDR sur différents points

- La brochure d'accueil des nouveaux habitants est en cours de création (Sylvain – Communication)
- Le four à pain/à pizza est-il vraiment intéressant ? Il demande beaucoup d'entretien. À Anlier, il est géré par la structure du CRIE d'Anlier. Son objectif reste de créer du lien. → à supprimer.
- Les événements sportifs (Course à Hollange, marche ADEPS) sont fédérateurs.
- Il existe déjà pas mal d'événements (grand feu, foire aux plantes,...), qui s'organisent souvent au même endroit. → Souhait de pouvoir délocaliser dans les villages certains grands événements.

Divers : évaluation de la CLDR sur l'ODR

Les agents de développement ont envoyé à la CLDR le fichier pour l'évaluation de l'opération de développement rural. Ils demandent qu'un maximum de membres la remplissent, afin de pouvoir finaliser la partie II du PCDR par des témoignages sur la participation citoyenne sur Fauvillers et aussi de savoir quels sont les souhaits pour la mise en œuvre du PCDR.

Divers : organisation de la suite de l'opération de développement rural (ODR)

La suite consiste à continuer la finalisation des fiches-projets des lots 2 et 3.

Pour ce faire, 3 autres séances en ligne, à l'image de la réunion de ce soir, seront organisées sur la plateforme FRW. À chacune des séances, les projets relatifs à un pilier DD spécifique seront analysés. Chaque membre peut y participer selon ses centres d'intérêt.

Les prochains rendez-vous sont :

- Mardi 24/11/2020 de 20h à 21h30 : espaces de convivialité et patrimoine
- Mardi 01/12/2020 de 20h à 21h30 : biodiversité et énergie
- Mardi 08/12/2020 de 20h à 21h30 : mobilité et économie.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de CLDR du 17/11/2020

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers